

Lancement officiel :

Guide pour la protection des lacs et cours d'eau, une nécessité pour contrer la prolifération des Algues bleu-vert en Outaouais

MRC des Collines-de-l'Outaouais :

Marc Carrière, préfet
Robert Bussière,
maire de La Pêche
Steve Harris,
maire de Cantley
Edward J. Mc Cann,
maire de Pontiac
Jean Perras,
maire de Chelsea
Armand Renaud,
maire de l'Ange-Gardien

MRC de Papineau :

Paulette Lalande, préfet
Normand Vachon,
maire de Mayo

MRC du Pontiac :

Michael McCrank, préfet
Raymond Durocher,
maire de Fort-Coulonge

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau :

Pierre Rondeau, préfet

Ville de Gatineau :

Marc Bureau, maire
Aurèle Desjardins, conseiller
Jocelyne Houle, conseillère
Louise Poirier, conseillère

Ville de Maniwaki :

Robert Coulombe, maire

Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transport

Poste vacant

Développement social et Santé

Guy Morissette,
Président directeur général, ASSSO

Développement économique et Emploi :

Michel Allard,
Président, CRPMT

Culture, Loisir, Sport :

Lise Waters,
Présidente, URLSO

Éducation supérieure, Recherche et Science :

Marlène Thonnard,
Présidente, UQO

Éducation primaire et secondaire :

Julien Croteau,
Représentant, CCSO

Représentant(e) des citoyens :

Sylvie Daigle

Gatineau, le 15 septembre 2008 – La Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a procédé ce matin au lancement officiel du *Guide pour la protection des lacs et des cours d'eau à l'intention des citoyennes et des citoyens de l'Outaouais*, qui se veut l'outil principal d'une campagne régionale de promotion et de sensibilisation sur la protection des lacs et cours d'eau de la région.

Le président de la CRÉO, M. Marc Carrière, a procédé à ce lancement officiel en compagnie du député de Papineau, M. Norman MacMillan, du président du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), Jacques Ruelland, et de la directrice générale du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), Nicole Desroches.

« Ce guide de référence, à l'intention des citoyennes, citoyens, acteurs, intervenants et élus de l'Outaouais, est le fruit d'une démarche d'action concertée regroupant de nombreux partenaires de la région. C'est le premier geste de notre stratégie régionale pour lutter contre la prolifération des algues bleu-vert, définie dans notre plan d'action régional intégré pour la protection des lacs et cours d'eau de notre magnifique région. » a annoncé M. Marc Carrière.

« Je suis très heureux de participer à ce lancement au nom du gouvernement du Québec, car ce guide est un grand pas dans la bonne direction pour que la protection des lacs et cours d'eau devienne l'affaire de tous et chacun, et qu'enfin, tous se mobilisent contre la prolifération des algues bleu-vert. Nous devons protéger cette ressource essentielle qu'est l'eau et ce n'est possible que si tout le monde fait sa part. » a ajouté M. MacMillan.

La démarche concertée se fait autour du concept *Bleu Outaouais* : Pour la protection des lacs et des cours d'eau, un concept régional rassembleur autour duquel tous les partenaires concernés de la région, notamment les scientifiques, organismes environnementaux, Municipalités régionales de comtés (MRCs), municipalités, ministères, organismes de bassins versants (OBV) et Associations de riverains sont conviés à regrouper leurs connaissances, expertises et ressources dans la réalisation d'actions communes.

Le Guide vise en terme d'objectifs à :

- Promouvoir les bonnes pratiques de protection auprès des villégiateurs, des citoyens et des élus de la région et informer la population sur les ressources, les programmes disponibles et les acteurs associés ;
- Mettre en valeur les interventions et les actions mises de l'avant dans les MRCs, les municipalités, ministères et les organismes mandatés par le gouvernement du Québec ;
- Assurer le rayonnement régional des partenaires associés au plan d'action régional sur l'ensemble des territoires de la région ;
- Appuyer les MRCs, les municipalités et les organismes partenaires dans la diffusion d'une information pertinente et appropriée.

La publication du Guide est rendue possible d'une part, grâce à la contribution financière, notamment, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) via le Fonds de développement régional (FDR), et d'autre part, grâce à la collaboration de nombreux partenaires associés, notamment le CRE Laurentides.

« L'actualité témoigne à quel point la protection de l'eau est au centre des préoccupations des citoyennes et des citoyens de la région. C'est pourquoi, la CRÉO a retenu comme orientation stratégique prioritaire pour l'Outaouais, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire.

La gestion durable des lacs et rivières est une responsabilité collective et la CRÉO compte assumer le leadership nécessaire, sous la bannière de Bleu Outaouais, afin de favoriser une meilleure cohésion des actions et la synergie entre les partenaires, intervenants, citoyennes et citoyens de la région. » de conclure M. Carrière.

Rappelons que la CRÉO est l'interlocutrice privilégiée du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle est mandatée pour favoriser la concertation des partenaires au sein de la région, établir une planification stratégique régionale de développement pour la région de l'Outaouais sur un horizon de 5 ans, émettre des avis au gouvernement sur le développement de la région et conclure avec ce dernier des ententes pour l'exercice des pouvoirs et responsabilités qui lui sont dévolus.

Sources : Marc Carrière
 Président, CRÉO
 (819) 663-2480 (221)

Pierre Boucher
Agent de communication CRÉO
(819) 663-2480 (poste 227)